

# CHARTRE SANITAIRE sur les espaces de la MLC de Taverny

- **Conditions d'accès à nos locaux :**

Avoir et porter un masque dans l'enceinte de la MLC ou des salles d'activités municipales prêtées pour les activités de la MLC est obligatoire pour tous dès 11 ans.

La MLC mettra à disposition de ses animatrices et animateurs des masques « grand public » à raison de 1 masque par 4 heures de présence. Il se verra remettre aussi du gel hydro-alcoolique et un produit nettoyant virucide.

Ne pas être malade ou fiévreux.

Apporter et reprendre tout son matériel pour la pratique de son activité.

Avoir pris ses dispositions pour éviter au maximum l'utilisation des toilettes.

Respecter le sens de circulation, la capacité d'accueil de chaque salle et les distances physiques.

- **Gestion des jauges des salles :**

définissant le nombre de personnes pouvant être présentes simultanément dans un même espace (y compris l'animateur) dans le respect des règles de distanciation physique en fonction de l'architecture et des dimensions des locaux. Cette « jauge » fait l'objet d'affichage à l'entrée de l'espace considéré.

IRIS :	8 personnes	F.ARTHAUD	13 personnes
TOURNESOL	8 personnes	SALLE COSOM	16 personnes
CUISINE	5 personnes	LADOUMEGUE	30 personnes
LUDOTHEQUE	10 personnes		
VIOLETTE	2 personnes		
PENSEE	8 personnes	POTERIE	8 personnes
JONQUILLE	8 personnes		
MIMOSA	4 personnes		
TULIPE	2 personnes		

- **Afin d'éviter les « brassages » de publics :**

l'entrée et la sortie de la salle iris se fera par la porte fenêtre,

l'entrée et la sortie de la salle tournesol se fera par le parc,

l'entrée et la sortie de la poterie se fera par l'accès sur le côté de la MLC,

l'entrée et la sortie pour les autres salles se fera par l'entrée principale.

Il est demandé aux parents ou accompagnateurs d'attendre dehors.

- **Autres aménagements :**

Aucun moyen de transport stockable à l'intérieur de la MLC, comme vélo, trottinette, poussette.....  
prenez votre antivol pour le râtelier à vélo devant la MLC.

Retrait des lieux communs de la documentation mise à disposition.

Il sera privilégié le déroulement des activités en extérieur, avec le respect des distances physiques, les animatrices et animateurs d'ateliers adapteront leur pédagogie et leurs exercices en conséquence.

Les Portes restent ouvertes à l'intérieur des locaux sauf si portes coupe-feu non équipées de dispositif de fermeture automatique, afin de limiter les contacts avec les poignées.

Il sera demandé à chacun de venir avec son matériel (tapis de yoga...)

- **Protocole de prise en charge d'une personne symptomatique et de ses contacts proches.**

si la MLC détecte au sein de ses locaux la présence d'une personne symptomatique (fièvre/toux/difficulté respiratoire...), l'animateur :

- Fournira à la personne concernée un masque jetable ainsi qu'à lui-même
- En l'absence de signe de gravité confirmé, organisera le retour de la personne à son domicile en évitant les transports en commun, appelle les parents dans le cas d'un mineur.

En cas de signe de gravité, l'animateur :

Isolera la personne dans un espace libre

appellera le SAMU (15) en restant proche du malade (respect de la distance de 1 mètre) et suivra les consignes du SAMU.

Après la prise en charge de la personne, le salarié :

- informe le directeur/le salarié permanent qui appellera les services de la médecine du travail et prendra les mesures pour que la désinfection des locaux soit faite.
- fournit un masque jetable à toutes les personnes non équipées ayant été en contact avec la personne symptomatique.
- informe les parents des enfants ayant été en contact avec la personne symptomatique.

- **Nettoyage et désinfection des locaux**

Nos espaces sont nettoyés chaque jour par une société extérieure mandatée par la Municipalité. Un nettoyage des plans de travail, des chaises, des poignées de portes sera réalisé par l'animateur entre chaque atelier à l'aide de produits virucides. Les horaires pourront être modifiés afin de tenir compte de ce temps nécessaire.

Les toilettes sont désinfectées régulièrement.

Les locaux sont aérés régulièrement et plusieurs fois par jour.

Chaque salle est équipée de : gel hydro-alcoolique, produits désinfectant et lavettes pour nettoyer.

Les salles qui ont un lavabo sont équipées de savon et d'essuie tout jetables.